

747. Le tableau suivant donne la valeur des marchandises entrées pour la consommation (distinction faite entre les articles sujets aux droits et les articles en franchise) dans chaque province, en 1891, et le montant des droits de douane perçus sur ces articles :—

VALEUR DES IMPORTATIONS TOTALES ET DES ARTICLES ENTRÉS POUR LA CONSOMMATION LOCALE PAR PROVINCES, 1893 (Y COMPRIS LES MONNAIES ET LINGOTS).

PAYS.	IMPORTATIONS TOTALES.		ARTICLES ENTRÉS POUR LA CONSOMMATION.			DROITS PERÇUS.
	Articles sujets aux droits.	Articles exempts de droits.	Articles sujets aux droits.	Articles exempts de droits.	Total.	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ontario.....	31,353,086	16,890,670	30,805,140	16,843,741	47,648,881	8,661,581
Québec.....	33,102,798	24,628,313	26,408,902	24,564,667	50,973,569	8,142,444
Nouvelle-Ecosse.	3,809,728	5,564,809	3,638,379	5,618,186	9,256,565	1,224,848
N.-Brunswick...	3,022,245	2,580,424	2,997,192	2,766,692	5,763,884	1,058,718
Manitoba.....	2,071,648	544,771	2,107,367	545,121	2,652,488	693,293
Colombie angl....	3,662,673	1,255,495	3,549,723	1,260,586	4,810,309	1,220,521
Ile du P.-E.....	295,771	174,439	306,601	175,210	481,811	142,745
Les Territoires..	60,142	57,256	60,267	57,256	117,523	17,561
Total.....	77,378,091	51,696,177	69,873,571	51,831,459	121,705,030	21,161,711

748. Sur le montant total des droits perçus, \$9,498,767, ou 45 pour 100, furent perçus sur les marchandises venant de la Grande-Bretagne, et \$7,636,076, ou 36 pour 100, sur des marchandises venant des Etats-Unis. Ceci est expliqué par le fait que près de 51 pour 100 des importations des Etats-Unis étaient des marchandises exemptes de droits, principalement des matières premières, et seulement 26 pour 100 des importations venant de la Grande-Bretagne étaient exemptes de droits. Les montants les plus considérables qui viennent ensuite furent perçus comme suit : \$1,058,096 sur les articles venant de France, \$857,264 venant d'Allemagne, et \$815,200 venant de Hollande. Les droits sur les importations venant des Indes occidentales ont été très affectés par l'abolition des droits sur le sucre et sont tombés de \$1,337,756 en 1891, à \$314,148 en 1893.

749. Les chiffres donnés dans le tableau précédent indiquent seulement les voies par lesquelles les marchandises entrent dans la Puissance et ne représentent en aucune façon la consommation de chacune des provinces. La province de Québec possédant les principaux ports d'entrée du Saint-Laurent et celle d'Ontario les principaux ports d'entrée pour les marchandises venant des Etats-Unis, il est évident qu'une très grande partie des droits perçus sont payés par les autres provinces,